

VOS POINTS D'INTERROGATION

POURQUOI DES NÉGOCIATIONS AVEC LES ÉTATS-UNIS?

Comme notre croissance économique et nos emplois dépendent très fortement du commerce, nous avons besoin d'un mégamarché pour nos exportations. Or, si nous n'avons jamais autant commercé avec les États-Unis, nous n'avons pas encore d'accès sûr au marché américain. Au contraire, le spectre du protectionnisme rôde le long de la frontière. Il nous faut un accord pour écarter l'ombre menaçante des restrictions commerciales.

Dans l'intérêt de nos producteurs, de nos industriels et de nos travailleurs, nous cherchons à élargir et à assurer notre accès aux 250 millions de consommateurs que compte l'énorme marché américain.

Les travailleurs canadiens ont tout à gagner d'un nouvel arrangement commercial avec les États-Unis. En effet, nos industriels auront ainsi la possibilité de se spécialiser davantage, de mettre en place des chaînes de production d'envergure mondiale et d'améliorer leur productivité. Par ailleurs, en devenant plus compétitifs aux États-Unis, nos exportateurs pourront accroître leurs ventes sur le marché mondial. Tout cela aboutira à de nouveaux emplois et à des salaires plus élevés.

POURQUOI UN ACCORD PARTICULIER?

Tout accord que nous concluons avec les États-Unis sera entièrement conforme aux dispositions du GATT. Mais comme les négociations multilatérales que nous avons entreprises sous l'égide du GATT sont complexes et qu'elles s'échelonnent sur plusieurs années, nos deux pays ont décidé d'agir rapidement pour libéraliser et élargir leur commerce réciproque en concluant, aux termes de l'article XXIV du GATT, un accord particulier



expressément conçu pour répondre aux besoins du plus ample commerce bilatéral au monde.

Y A-T-IL DES RISQUES?

Toute transaction commerciale comporte des risques et les négociations en cours entre les deux plus grands partenaires commerciaux du monde n'y font pas exception. Le gouvernement estime cependant que les avantages qui en découleront l'emportent de loin sur les risques encourus. Il serait d'ailleurs bien plus dangereux d'ignorer les forces du changement et les pressions protectionnistes qui font obstacle à notre commerce et à notre croissance économique. Les économistes Richard Lipsey et Murray Smith sont fort explicites sur ce point:

“Cette initiative canadienne n'est pas un acte de désespoir mais de confiance. Un accord canado-américain offre le moyen le plus prometteur d'établir au Canada – comme aux États-Unis – une économie plus efficace, plus souple et plus dynamique, susceptible d'assurer au plus

grand nombre un niveau de vie plus élevé et de meilleures possibilités d'emploi.”

POUVONS-NOUS SOUTENIR LA CONCURRENCE?

Bien sûr, et nous n'avons cessé de le démontrer. Prenez par exemple le secteur des télécommunications et de l'informatique. Voyez aussi le secteur de l'automobile: grâce à l'accès au marché américain, notre industrie est d'envergure mondiale. Même nos exportations de bardeaux et de bardeaux fendus demeurent concurrentielles en dépit des mesures protectionnistes américaines. Dans un contexte commercial libre et équitable, nous pourrions être encore plus compétitifs. Or, commerce et compétitivité sont synonymes de prospérité.

QU'EN EST-IL DU PACTE DE L'AUTOMOBILE?

Le Canada est satisfait du Pacte de l'automobile et ne voit aucune raison de le modifier. Nous sommes certes prêts à discuter de l'industrie automobile puisque ses produits comptent pour le tiers de notre